

ACTIONS PRÉVUES

Pour le site Natura 2000 "Baie et Cap d'Antibes – Iles de Lérins", 45 mesures de gestion ont été définies par le comité de pilotage :

- 5 mesures concernent la gestion globale du site (fiches-actions G0 à G4)
- 12 mesures concernent la gestion du milieu terrestre du site (fiches-actions T1 à T12)
- 28 mesures concernent la gestion du milieu marin du site (fiches-actions M1 à M28)

Ces mesures sont chacune détaillées au sein d'une fiche-actions dans le tome 2 du document d'objectifs du site.

Pour une période de cinq ans d'animation du DOCOB (années N à N+4), un planning et un budget prévisionnels de réalisation sont associés à chaque mesure. Elles sont hiérarchisées de 1 à 3 en fonction de leur priorité de mise en œuvre au cours des cinq années :

- 1 : Mesure prioritaire
- 2 : Mesure moins urgente mais indispensable
- 3 : Mesure utile ou complémentaire, à mettre en œuvre en fonction des opportunités

[Tableau des actions prévues:http://fr.calameo.com/read/002074504a15739d6e806](http://fr.calameo.com/read/002074504a15739d6e806)



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes